

GRASSE À TOUS - ENSEMBLE ET AUTREMENT



Avec
Paul EUZIÈRE
et
Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL



Le changement, c'est possible dès avril !



- I Démarche
- II Finances : la Ville vit à crédit
- III Personnel communal - Petite enfance - Ecole - Loisirs et sports
- IV Déplacements - Alimentation, agriculture - Culture et patrimoine
- V Aménagement - Commerces et centre-ville - Déchets
- VI Logement - Santé et qualité de vie - Affaires sociales - Animaux
- VII Récupérer les Délégations de Services Publics : Eau, Restauration Collective, Parkings
- VIII Prolongement de la pénétrante à travers St. Antoine et St. Jacques : la bataille continue



POUR UNE VILLE FIÈRE, SOLIDAIRE ET LIBRE

Le 15 mars, celles et ceux qui vivent à Grasse devront choisir une équipe nouvelle qui aura à gérer notre ville pendant six ans.

L'état des lieux chacun en connaît la gravité. Il suffit de se promener dans le centre-ville, pour mesurer l'effort, l'imagination et la connaissance des dossiers, qu'il va falloir mettre en œuvre pour changer de cap.

Il faudra redresser une situation critique comme en témoigne encore le scandale inimaginable de la distribution de l'eau, avec des milliers d'habitants d'une ville de 50 000 habitants privés d'eau potable pendant des mois. En France ! Au XXI^e siècle !

Notre liste de rassemblement citoyen "Grasse à Tous-Ensemble et Autrement" offre à tous ceux qui veulent changer une véritable alternative, avec un programme sérieux et applicable.

Notre programme s'appuie sur le constat et les propositions faites par des élus qui, pendant six ans ont bataillé aux conseils municipal et d'Agglomération et sur la réflexion de commissions. Son axe central est de redonner la priorité à tous ceux qui vivent dans notre ville, en mettant les Grassois et Grasse au cœur de l'action municipale.

Grasse doit redevenir une ville où il fait bon vivre où chacun à sa place.

C'est le sens du projet « Martelly II » que nous proposons, l'alternative à l'actuel projet de M. Viaud et de Bouygues, inadapté, à hauts risques et qui durerait (au minimum) 7 ans !

La démarche de gestion que nous proposons est totalement nouvelle. Elle est basée sur l'écoute et la participation des Grassois. Un principe nous guide: l'intérêt général.

Nous séparerons les fonctions de Maire de celle de Président de l'Agglomération.

Ce programme est un contrat que nous passons avec vous. Pour le réaliser, nous avons réuni des élus qui connaissent bien les réalités, des femmes et des hommes d'expérience, unis par des principes forts que nous appliquerons : l'écoute, les solidarités, la transparence. Nous avons su dépasser nos différences pour nous unir et rassembler les compétences avec pour seule boussole l'intérêt de la ville et de ses habitants.

Avec nous, le changement commencera dès avril. Ne perdez pas votre voix, votez utile en votant pour la seule liste en mesure de changer les choses à Grasse : la liste « Grasse à Tous-Ensemble et Autrement ».



Paul EUZIERE
 Directeur d'école honoraire
 Conseiller municipal depuis 1977
 Conseiller communautaire
 Officier des Palmes Académiques



Magali CONESA
 Gestionnaire
 Conseillère municipale
 Conseillère communautaire
 Militante associative



Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL,
 Gérant de sociétés
 Conseiller municipal
 Conseiller communautaire



Noura Mékia ADDAD
 Avocate
 Conseillère municipale
 Conseillère communautaire
 La Blaquièrre



Rebecca PERONNE
 Commerçante
 Centre ville



Candice JULOU
 Agent hospitalier CH Grasse
 Syndicaliste
 Le Plan

Ludovic BROSSY
 Directeur commercial
 Syndicaliste
 Conseiller municipal
 Plascassier



François CAUNEAU
 Directeur Ecole des Mines
 de Sophia Antipolis
 Petit Paris



Axel COEZY
 Infirmier
 La Blaquièrre



Pascale MATHIOT
 Agent territoriale retraitée
 Militante associative
 Syndicaliste
 Le Plan



Sandrine ROTTA
 Assistante juridique
 Syndicaliste
 Plascassier



Annie VOARINO
 Agent Territorial
 Syndicaliste
 St Jean

Frédéric FERRARE
 Professeur enseignement
 professionnel en LEP
 St Claude



Gilbert ROLANDO
 Maître d'œuvre conseil
 Président fondateur d'une SCOOP
 Magagnosc



Dominique DELANCHY
 Contrôleur principal des Finances
 publiques
 Centre ville



Patricia CASSAGNETTES
 Directrice d'école maternelle
 Centre ville



Danielle GOSSART
 Directrice d'école élémentaire
 Officier des Palmes Académiques
 Les Aspres



Alix MOZIN
 Étudiante en Histoire de l'Art
 Comédienne-Musicienne
 St Jacques

Pascal STEYER
 Professeur de Physique Chimie
 dans le secondaire et à l'Ecole
 Supérieure de la Parfumerie
 Petit Paris



Jean-Jacques BUCCAFURRI
 Principal de collège
 Magagnosc



Gauthier SANSOLDI
 Étudiant en musicologie
 Élève au Conservatoire de Grasse
 St Jacques



Yamina GHALOUNI
 Chauffeur de bus
 Militante associative
 La Blaquièrre



Stéphanie MERISAN
 Secrétaire médicale
 Petit Paris



Sophie COCHENNEC
 Auxiliaire Puéricultrice Hôpital de
 Grasse
 Syndicaliste
 St Anne

Damien VOARINO
 Employé de parfumerie
 Conseiller municipal
 St Jean



Alain PEBRE
 Agent GDF retraité
 Syndicaliste
 St Antoine



Loïc MAHAUD
 Responsable réglementation en
 parfumerie
 Centre ville



Monique GAHERY
 Chef d'entreprise
 Très impliquée dans le mouvement
 artistique
 Centre ville



Aïcha SADOUNI
 Entraîneur sportif
 St Claude



Malika DJOUDER
 Conseillère funéraire
 Grand centre

Firat AKIN
 Entrepreneur
 Professeur d'atelier en LEP
 St Antoine



Simon LAKMANE
 Chef d'entreprise
 Gérant de sites d' e-commerce
 Quatre Chemins



Ange MERCADO
 Chargé d'affaires retraité
 St Antoine



Cécile MANEYROL
 Professeur des écoles
 Bon Marché



Pascale TELLIER
 Secrétaire
 Élué comité social économique
 St Jacques



Michèle ALLITT
 Inspectrice des Finances Publiques
 St Jacques

Antoine de VILLERS
 Cadre commercial
 Centre ville



Bastien BOTAZZI
 Architecte auto-entrepreneur
 Employé pour une enseigne de
 sport
 Centre ville



Michel AILLOUD
 Infirmier retraité
 Le Plan



Candice ROMANI
 Vendeuse
 Magagnosc



Françoise GASQ
 Psychologue clinicienne
 Éditrice
 St Antoine



Patricia ISNARD
 Professeur retraitée
 Ancienne conseillère municipale
 St Jacques

Philippe GOURIER
 animateur radio
 Centre ville



Michel BEGHIN
 Directeur Général de société
 Militant associatif
 Le Plan



Alain LORIN
 Directeur honoraire école St François
 Magagnosc





Grasse, une ville pour tous

Le développement de nos villages, de nos villes et de nos territoires ne peut plus ignorer la question du défi climatique.

Les nouveaux modèles de développement urbain appellent une transition écologique et sociale.

Les enjeux écologiques sont aujourd'hui au coeur des attentes des citoyennes et des citoyens, ce sont aussi des moteurs du combat politique.

Les crises économiques et écologiques successives et le défi climatique sont une occasion pour nous de changer notre développement à Grasse dans une démarche humaine et durable, qui implique tous les acteurs de notre collectivité et tend à bâtir **une alternative politique au service du bien vivre**

ensemble et de la préservation de notre environnement.

Les défis sont nombreux à relever pour diminuer la pollution, contenir les hausses de température, diminuer les consommations énergétiques et l'empreinte carbone. 50% à 70% des leviers d'action contre le dérèglement climatique se situent au niveau local. Et nous avons la chance d'avoir encore à Grasse une nature généreuse.

Alors prenons les bonnes décisions pour que Grasse soit une ville à haute qualité de vie pour tous et partout, une ville où le développement réponde aux besoins du présent sans hypothéquer ceux des générations futures.

Gouvernance :

Chacun de vous a son mot à dire pour améliorer sa ville. Nous prendrons le temps de vous écouter.

Grasse à Tous - Ensemble et Autrement est un **rassemblement citoyen** qui regroupe des femmes et hommes de tous horizons, politiques, professionnels, sociaux différents.

Ils sont des citoyennes et citoyens issus de la société civile, qui ne font pas de carrières politiques et s'engagent pour un idéal commun : **la défense de l'intérêt général, la préservation de notre patrimoine et l'amélioration de notre environnement. Car la politique n'est pas un métier, c'est un engagement au service des autres.**

Grasse à Tous - Ensemble et Autrement, c'est la mise en commun d'expériences, de compétences et d'idées pour que notre ville soit un endroit où il fait bon vivre.

C'est un laboratoire de démocratie où chacun s'exprime, où la concertation est de mise et où l'échange est primordial.

Les élus sont des administrateurs qui ont pour mandat la gestion de notre ville, sans vous ils ne peuvent rien.

Les citoyens, associations, coopératives, sont des ressources indispensables à la construction de la ville de demain. Toutes les initiatives seront mises en place avec votre participation par des concertations publiques et des commissions citoyennes.

Elaboration d'une charte "Grasse : un développement respectueux de l'avenir".

Cette charte sera élaborée avec la participation de tous, en particulier des associations d'environnement et de développement durable.

Notre éthique pour une bonne gouvernance : le respect de la loi et de l'égalité entre citoyens.

Au cours de nos mandats d'élus, nous avons combattu toutes les décisions et projets qui allaient à l'encontre de l'intérêt public.

Nous agissons depuis des années contre les abus et pour l'égalité des citoyens à Grasse. (Dossier Symrise-Arôme Grasse, Château Diter, Legs Riou...)

Notre programme

- 1 Avoir un maire qui n'exerce ni mandat départemental, régional ou national, qui n'effectuera pas plus de deux mandats consécutifs
- 2 Permettre aux élus minoritaires d'exercer leur droit à la formation, l'information et à l'expression
- 3 Mettre en ligne tous les documents communicables les plus importants
- 4 Mettre en place une commission de contrôle financier pour examiner les comptes détaillés

des entreprises liées à la commune par une convention financière

- 5 Créer une commission de suivi des contrats de la commande publique, une commission de surveillance des dépenses liées à la communication, aux voyages, aux réceptions, aux invitations
- 6 Associer la population aux décisions par le biais de consultations ou de référendums locaux
- 7 Créer un poste de médiateur entre les citoyens et la ville
- 8 Constituer un comité d'élus et de citoyens pour le suivi du PLU et des autorisations d'urbanisme pour maîtriser le rythme de production des logements en adéquation avec les équipements publics

Finances : la ville vit à crédit

L'état des finances communales conditionne la faisabilité de toutes les propositions de projets pour notre ville.

Nous ne vous ferons pas de promesses irréalisables même si comme vous tous nous rêvons d'une ville totalement rénovée, très bien équipée qui propose à tous des infrastructures publiques de qualité.

Pendant six ans, au conseil municipal, en commission des finances, nous avons étudié toutes les questions financières et nous savons à quel point les marges de manoeuvre pour l'avenir sont restreintes.

L'endettement de notre ville est aujourd'hui encore faramineux, la dette brute atteint 93,7 millions d'euros fin 2018 elle était de 89,4 millions d'euros en 2014. Elle a donc augmenté.

La dette par habitant est à Grasse de **1 800 € contre 1 223 € pour les communes de même strate.**

Cette dette élevée ne traduit pas un niveau d'équipement public correspondant. A Grasse les dépenses d'équipement par habitant sont de 394 € contre 585 € pour les villes de même catégorie.

Grasse est donc endettée et sous équipée !

Depuis 2014, une fois le remboursement des annuités et des intérêts de la dette effectués, l'épargne est insuffisante pour financer nos investissements.

D'autre part, l'investissement est consacré en grande partie à **des projets inadaptés et ruineux**, en 2020, ce sont 7 millions d'euros prévus uniquement pour la construction et l'aménagement de la Médiathèque, soit plus de la moitié du budget total de l'investissement.

Pendant ce temps, nos écoles, nos voiries, nos aménagements, nos bâtiments communaux pâtitent d'un manque de moyens.

Il y a urgence pour nos finances communales à prévoir l'avenir, à établir des plan pluri-annuels de rénovation, d'entretien, et à cesser tout projet dantesque et ruineux.

L'important, c'est votre quotidien. Notre objectif est de nous assurer de la bonne utilisation de l'argent des contribuables que vous êtes.

Notre programme

- 1 Faire réaliser un audit par la **Chambre Régionale des Comptes et communiquer immédiatement les résultats aux Grassois**

- 2 **Ne pas augmenter les impôts locaux**
- 3 **Stabiliser la dette à 80 millions d'euros** sur la durée du mandat
- 4 **Dégager une épargne de gestion supérieure à 12 millions d'euros**
- 5 Mettre en place une **démarche de performance des services** avec un dispositif de pilotage visant à améliorer l'**efficacité des dépenses** tout en garantissant un haut niveau de service public
- 6 Intensifier les contrôles de gestion avec suivi
- 7 Mettre en place un groupe de travail dédié aux financements de projets, subventions, fonds européens...



Personnel communal

La ville de Grasse compte **949 agents communaux en 2020**.

Un service public de qualité ne peut être dispensé que par des agents territoriaux formés, considérés et respectés.

Notre programme :

- 1 Respecter strictement la loi et les droits
- 2 Réaliser un audit du personnel dans un souci d'équité salariale
- 3 Faire un état des mutualisations possibles avec la Communauté d'Agglomération
- 4 Réguler les contrats précaires
- 5 Développer la formation des agents pour faciliter les déroulements de carrières



- 6 Associer le personnel communal à l'élaboration des projets de service
- 7 Appliquer le taux minimal de 6% de recrutement du personnel municipal en situation d'handicap

La petite enfance

L'accueil des enfants est une source d'anxiété chez les parents bien avant la naissance.

Les 315 places en crèche permettent d'accueillir seulement 700 enfants de moins de 3 ans dans les structures municipales à Grasse. Cela représente seulement moins d'un tiers des petits Grassois. Cette pénurie pénalise grandement les familles et en premier lieu les femmes qui souhaitent reprendre leur travail ou retrouver un emploi.

Notre programme :

- 1 Réaliser une crèche au cours de la mandature.
- 2 Créer une centaine de places en crèche publique et surtout en halte-garderie.



- 3 Rénover et mieux entretenir les crèches existantes.
- 4 Faciliter les créations de mini crèches de quartier et aider à la création de crèches interentreprises permettant la garde sur le lieu de travail.
- 5 Mieux informer les familles sur toutes les possibilités de garde existantes.
- 6 Organiser des réunions thématiques sur la petite enfance et diffuser son contenu sous forme de comptes-rendus, vidéos, podcasts.

L'école : une priorité municipale

Il faut favoriser le bien-être des 5000 écoliers.



En 2015, M. Viaud a amputé les crédits pour chaque écolier de 30%.

Nous doublerons immédiatement les crédits pour les fournitures scolaires.

Notre programme :

- 1 Rénover, entretenir, mettre aux normes et moderniser les écoles de la ville :
 - Mettre en oeuvre un plan pluriannuel de rénovation des écoles
 - Réaliser le diagnostic thermique de toutes les écoles
 - Apporter des solutions pérennes aux conséquences des épisodes caniculaires installation de stores, végétalisation des espaces communs, plantation d'arbres partout où c'est possible et distribution d'eau rafraîchie
 - Mettre aux normes rapidement l'accessibilité pour les personnes en situation

de handicap dans les groupes scolaires les plus adaptables

- Mettre en place un plan plus général étalé dans le temps compte-tenu des coûts
- 2 Refondre le découpage des secteurs scolaires pour équilibrer le nombre d'enfants inscrits en optimisant l'utilisation des locaux et en réduisant le temps de trajets école-maison. Un principe de base : les enfants doivent être dans l'école de leur quartier
 - 3 Améliorer le climat scolaire
 - Créer un Conseil Educatif Local réunissant tous les partenaires éducatifs
 - Créer une Maison des Parents, avec des rencontres entre les parents et les acteurs éducatifs
 - Initier et appuyer les démarches de demandes de dispositifs d'éducation prioritaire
 - 4 Mettre des moyens au service de la réussite
 - Redonner du sens à la gratuité de l'école en revalorisant le budget consacré aux fournitures scolaires.
 - 5 Cultiver les compétences numériques : en lien avec les exigences du PIX (service public en ligne de mesure, de développement et de certification des compétences numériques) définir un projet d'équipement informatique en concertation avec l'Inspection Académique et les enseignants.

Loisirs et sports pour tous

Grasse souffre d'une carence d'espaces verts, de jardins publics, d'aires de jeux, de lieux aménagés de promenade et de pique-nique.

La ville manque de lieux de sociabilité où nouer des liens entre habitants.

Le sport est une composante essentielle du développement personnel mais aussi l'un des meilleurs outils de lien social.

Sans renoncer aux manifestations sportives existantes, notre objectif est de promouvoir à la fois le sport libre et le sport de masse pour que chacun puisse pratiquer, en fonction de ses envies, son âge et ses besoins, les sports de son choix, dans des conditions d'accès satisfaisantes et adaptées.



Notre programme :

- 1 Permettre l'accès à tous à des pratiques de qualité et peu onéreuses
- 2 Rénover les équipements et installations vétustes
- 3 Promouvoir l'accès des pratiques sportives aux personnes handicapées
- 4 Favoriser les associations ayant une politique volontariste envers la pratique du sport féminin

- 5 Dans chaque quartier, créer des installations à accès libre : parcours de santé, terrains multisports, parcours pédestres
- 6 Créer une grande journée du sport pour dynamiser les associations et favoriser les adhésions, organiser une "initiative vitrine" de chaque pratique
- 7 Organiser une course de relais à travers les quartiers de Grasse sur le principe d'un escape game pour favoriser la rencontre inter-quartiers





Déplacements

Les transports en commun étant de la compétence de la Communauté d'Agglomération, il est cependant possible au niveau municipal d'adopter une vraie politique de la mobilité.

Notre programme

1 Stationnements - Mesure immédiate:
Mettre en place **200 places de stationnement en zone bleue en centre-ville**

2 Aménagement :

- Aménager des trottoirs sécurisés pour limiter l'utilisation de la voiture sur des trajets courts, les déplacements scolaires notamment
- Adapter les trottoirs existants pour les personnes handicapées et l'utilisation des poussettes
- Etablir un plan de cheminement piétonnier et de circulations douces
- Réhabiliter les piétonniers existants
- Etudier et refondre le sens de circulation aux abords du centre ancien pour diminuer les engorgements, fluidifier le trafic, proposer des trajets alternatifs
- Créer des emplacements précis et sécurisés réservés aux bus pour améliorer la protection et la sécurité des piétons aux arrêts de bus
- Amplifier les parkings-relais en entrée de ville pour le co-voiturage en relation avec la Communauté d'Agglomération
- Prévoir une alternative au passage des camions en centre-ville



- Aménager les abords des sorties des écoles, collèges et lycées (FENELON - GAMBETTA - ST-EXUPERY - LA BLAQUIERE) pour la sécurité des enfants et l'amélioration de la fluidité du trafic

3 Plan vélo :

- Baliser des itinéraires vélos sécurisés entre le centre et les quartiers
- Créer une piste cyclable entre la gare et le Plan
- Equiper la ville de parkings à vélos
- Développer un atelier de location et de réparation de vélos au niveau de la Gare
- Appuyer les ateliers participatifs et bourses aux vélos, soutenir les ateliers d'apprentissage de la pratique du vélo dans les écoles

4 Véhicules :

- Equiper la municipalité de véhicules moins polluants, hybrides, électriques.

Alimentation - Agriculture

Relocaliser, créer des filières courtes, préserver et développer nos terres agricoles sont les outils essentiels d'une protection de notre environnement et d'un développement durable.

Notre programme

1 Créer une régie municipale de la restauration collective - proposer une régie Intercommunale par la suite. Développer les repas bio

2 Développer une régie agricole - dans une logique de circuit court :

- Réaliser un diagnostic foncier territorial
- Préserver et mobiliser le foncier agricole
- Identifier les terres, leur exposition, l'irrigation, la nature des plantations.
- Faire évoluer progressivement la production agricole vers une agriculture raisonnée moins consommatrice

d'hydrocarbures et de pesticides et vers une agriculture bio

3 Intensifier la création des potagers ruraux ou urbains, individuels ou collectifs dans les espaces délaissés

4 Déployer des marchés de producteurs

5 Encourager et redynamiser l'oléiculture, soutenir la production, conserver ses olivaires

6 Planter 1200 arbres sur 6 ans, être plus attentif à l'abattage des arbres sauf si les risques sont avérés, protéger nos espaces arborés

7 Soutenir le secteur de l'économie sociale et solidaire, les productions locales type AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), aider les microprojets et les PME innovantes liées à la branche Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales



Culture et Patrimoine

Grasse n'a pas le rayonnement que ses habitants peuvent en attendre et son attractivité s'en trouve altérée. Nos leviers d'action sont nombreux dès lors qu'on souhaite les faire vivre.

Pour promouvoir véritablement notre patrimoine local historique et géographique, nous avons orienté nos propositions autour de 3 thèmes : la création d'un calendrier d'événements, la mise en valeur de notre patrimoine grassois, et la mise en place de manifestations favorables au Tourisme et au Commerce.

Notre programme

1 Créer un agenda d'évènements culturels avec la programmation d'une dizaine de nouvelles dates.

2 Mettre en valeur le Patrimoine grassois :

- Intégrer dans la Médiathèque la Maison de la Poésie et utiliser le Fond Poétique Vendel
- Revitaliser l'Espace Culturel Altitude 500 et lui donner une voca-

tion musicale.

- Réhabiliter, soutenir et mettre en valeur le Conservatoire de Grasse

3 Développer des manifestations favorables au Tourisme et au Commerce : des marchés et des expositions à thèmes, un marché nocturne en été, des brocantes et vide-greniers

4 Créer un Festival de rue : l'Art de faire qui proposera des initiations à des pratiques artisanales et artistiques

5 Créer une université populaire pour apprendre et se former avec une offre diversifiée et attractive, assurée par des intervenants de qualité

6 Favoriser les conventions entre les collèges grassois et le conservatoire municipal de Grasse





Aménagement du territoire urbain

Construire des structures de plusieurs milliers de tonnes de béton en plein centre historique telle la Médiathèque ou la ZAC Martelly est l'inverse d'une approche de développement durable. Ces projets ne répondent pas aux défis écologiques, sociaux et économiques. De plus, les modèles de consommation sur lesquels la ZAC Martelly s'appuie sont obsolètes, le suréquipement français des centres commerciaux est aujourd'hui avéré, ces nouveaux centres commerciaux modernes ne trouvent pas leur public.

Il faut développer notre ville en gérant le foncier existant, en préservant chaque espace vert, en créant des lieux d'échanges et de loisirs, en favorisant le commerce de proximité.

Concilier les meilleures conditions de vie avec le milieu urbain sont les conditions d'un bien-être social qu'il faut reconquérir à Grasse.

Notre programme

1 Gérer le foncier existant :

- Mettre en valeur le patrimoine urbain historique en évitant la construction de nouveaux bâtiments
- Réaliser un **audit du patrimoine bâti communal** : afin de disposer d'un inventaire précis et d'une évaluation du patrimoine grassois et étudier les travaux à réaliser à court, moyen et long terme
- Mettre en place une **gestion active du patrimoine**
- Restructurer, réhabiliter et/ou recycler des immeubles ou groupe d'immeubles afin de les (re)mettre sur le marché (vente, location)
- Economiser l'espace : regrouper les constructions, limiter leur étalement dans la cité, privilégier la réha-

bilitation. Favoriser l'intégration de l'habitat dans l'environnement et le territoire tout en respectant l'architecture traditionnelle et de caractère

- Refonder les grands projets : Martelly, Zone des hangars...
- Abandonner le projet de ZAC au plateau Roquevignon
- Revoir la réglementation du PSMV

2 Diminuer la consommation énergétique des bâtiments communaux :

- Mettre en place un **programme de rénovation énergétique** durant le mandat pour réduire les consommations d'énergie des bâtiments
- Avoir recours aux énergies renouvelables et propres : isolation thermique renforcée, captation de l'énergie solaire, géothermie
- Organiser la gestion des eaux pluviales

3 Une ville plus respirable :

- Préserver le patrimoine naturel
- Végétaliser les espaces publics
- Multiplier les espaces verts et les espaces de loisirs
- Veiller à la propreté de la ville
- Replanter des arbres
- Favoriser les haies et clôtures végétales, véritables espaces de biodiversité
- Geler la constructibilité des espaces verts et agricoles

- **Arrêter l'extension des zones commerciales** et hypermarchés qui causent la dévitalisation du centre-ville et la disparition des commerces de proximité
- Valoriser les friches industrielles

autour de projets d'intérêt général : centre culturel, équipements mixtes de sports, de spectacle et de pépinières d'entreprise

4 L'accessibilité :

Dans une ville où le tourisme compte, seul l'accès de quelques passages protégés a été aménagé pour les personnes malvoyantes. Tout reste à faire pour les personnes en situation de handicap aussi bien en ville que dans les bâtiments communaux.

- **Se mettre en conformité avec la loi de 2005**
- Créer une **commission extramunicipale pour l'accessibilité**.
- **Améliorer les déplacements piétons** pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les parents avec poussettes et enfants en bas âge pour qui la ville de Grasse est difficilement accessible.
- Agir au sein de la Communauté d'Agglomération pour réaliser les aménagements nécessaires.



Commerces et centre-ville

La péri-urbanisation de notre ville avec l'extension de zones commerciales en périphérie, la dégradation de l'offre de logement et les difficultés de stationnement ont conduit à une dévitalisation de notre centre-ville.

Parallèlement à une politique incitative de rénovation de l'habitat dans le centre ancien, il faut stopper la construction de nouveaux logements dans cette zone et recréer des espaces de vie, des espaces verts, des jardins d'enfants.

Revenir en centre-ville implique de redynamiser les commerces et l'offre culturelle.

Notre programme

- 1 Créer de nouveaux commerces** dans les locaux commerciaux disponibles appartenant à la ville
- 2 Créer en complément du Théâtre et d'Altitude 500 des espaces culturels et festifs** pour redonner au centre-ville des lieux de convivialité
- 3 Soutenir les associations culturelles et sportives** pour développer l'attractivité de notre ville
- 4 Soutenir les propriétaires privés** dans la réhabilitation et la mise en location de leurs espaces commerciaux
- 5 Inciter par une campagne active** les artisans d'art et créateurs à s'installer dans notre centre-ville et favoriser les productions artisanales
- 6 Organiser de grands événements commerciaux** :
 - dynamiser le centre-ville tout au long de l'année avec des foires, braderies
 - créer et réorganiser les marchés hebdomadaires
- 7 Faciliter l'accès en centre-ville** par le développement de places gratuites en zone bleue, l'augmentation de l'amplitude horaire de gratuité des parkings en régie municipale, et la baisse des tarifs de stationnement
- 8 Renforcer le rôle de la Gestion Urbaine de Proximité** pour soutenir les commerçants
- 9 Améliorer la sécurité** en associant prévention, répression et renforcement de la présence policière, tout en affirmant une volonté municipale de reconquête urbanistique
- 10 Renforcer le nettoyage des rues** et déployer des bornes de distribution de sacs pour les déjections canines
- 11 Créer une auberge de jeunesse**
- 12 Mettre en place une crèche associative** pour faciliter la vie des familles et des commerçants

Les déchets

Le traitement des déchets est une compétence de la Communauté d'Agglomération. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a augmenté de 7% par an depuis 2015!

Au niveau de notre commune, nous pouvons prendre des mesures veillant au respect de notre environnement.



des habitants grassois n'ont pas accès à l'assainissement collectif.

- Prévoir un **programme pluriannuel d'extension du réseau collectif** partout où c'est possible
- Freiner la densification des zones d'assainissement individuel
- Développer les jardins phytoépurations, des solutions d'assainissement de petite taille par quartier ou ensemble d'habitation

Notre programme

- 1 -Développer le compostage** dans toutes les cantines scolaires et collectives, créer des **unités de compostage collectives**, des aires d'apports volontaires dans chaque quartier pour utiliser les déchets verts et produire localement de l'engrais naturel

- 2 Concernant l'assainissement**, 21%



Logement : "un toit pour tous"

Parce que **le droit au logement est un droit fondamental, que chacun a droit à un logement décent** en fonction de ses ressources, Grasse à Tous Ensemble et Autrement s'engage pour le respect de la loi SRU à Grasse qui impose aux villes de disposer d'une proportion de 25% de logements sociaux sous peine de sanctions financières importantes.

La compétence "Logement" est une compétence de la Communauté d'Agglomération, la ville doit néanmoins pouvoir suivre au plus près les dossiers des demandeurs de logements.

Notre programme

- 1 Recenser tous les logements vacants
- 2 En centre ancien, rénover et restructurer le logement existant
- 3 En centre ancien, mettre à l'étude immédiatement toutes les possibilités de soutien financier pour inciter les propriétaires qui s'engageront dans la rénovation de logements destinés à la location pour des jeunes couples, jeunes étudiants et jeunes travailleurs
- 4 Développer le bail à réhabilitation : c'est-à-dire permettre à un propriétaire d'un appartement, voire d'un immeuble, de réhabiliter

son bien sans en supporter le coût. Les logements ainsi obtenus sont loués pour une durée minimum de 12 ans

- 5 Créer un **service municipal du logement** à l'écoute des besoins des Grassois et créer une **commission citoyenne du logement** pour associer les habitants et comités de quartier aux choix et décisions municipales
- 6 Déléguer un(e) adjoint(e) au Logement qui tiendra une permanence régulière pour recevoir les demandeurs, veiller au suivi des dossiers en coordination avec le service Logement de l'Agglomération
- 7 Préserver le pouvoir de préemption de la municipalité en respectant la loi sur les logements sociaux
- 8 Assurer l'équilibre entre restauration patrimoniale et efficacité énergétique
- 9 Prendre toutes les dispositions pour que les organismes de bailleurs sociaux respectent les obligations vis-à-vis des locataires



Les affaires sociales

Notre programme

- 1 Créer un **lieu d'accueil d'urgence pour les femmes et les enfants victimes de violence** avec l'accompagnement nécessaire dans leurs démarches
- 2 Améliorer les conditions d'accueil des personnes en Accueil de nuit en créant un espace dédié aux femmes
- 3 Engager une **mission de cohésion** entre les différentes structures de la ville de Grasse



- 4 Agir fortement à tous les niveaux pour la création de places en **Instituts Médicaux Educatifs pour accueillir les enfants et les adolescents en situation de handicap**

La santé, la qualité de vie



A Grasse, le cadre et la qualité de vie se dégradent: bétonnage intensif, disparition des espaces verts, imperméabilisation des sols. Tout cela contribue aussi au réchauffement climatique général et local.

Au-delà des annonces sans effet, des mesures concrètes s'imposent.

Notre programme

Créer une commission extramunicipale "Risques - Santé Publique et Cadre de Vie"

Elle associera élus, techniciens, spécialistes et représentants des associations. Elle aura pour fonction de veiller à l'application du **principe de précaution** et sera saisie de l'ensemble des dossiers municipaux ayant pour objet la **préservation de la santé publique et du cadre de vie.**

Imprimé par
Rivet-Presses-Edition,
87000 Limoges.

Ce journal est imprimé sur un papier respectueux d'une bonne gestion forestière.

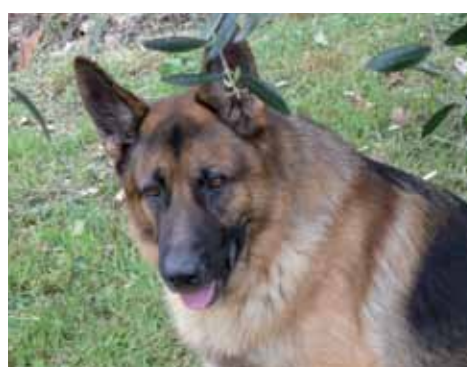
Imprimé le 2 mars 2020

Nos animaux



Notre programme

- 1 Organiser la **prise en charge et le soin des animaux** errants, perdus, blessés sur la ville en partenariat avec les associations de protection des animaux
- 2 Soutenir et octroyer des moyens supplémentaires aux associations de **protection des animaux**



Pour partager, échanger, bâtir "Grasse à tous Ensemble et Autrement", rendez-vous sur :
WW
<https://www.gatea.fr>

Pour tout contact :
grasseatous@yahoo.fr
37 place aux Aires
06130 Grasse



Récupérer les Délégations de Services Publics : Eau, Restauration Collective, Parkings

La Ville a confié, par contrat, à des grands groupes privés la gestion de certains services : la **gestion de l'eau** (SUEZ,) la **restauration collective** (SODEXO,) l'**exploitation des parkings** de l'Hôtel de Ville, la Foux et du Cours (Vinci-INDIGO), l'éclairage public fait l'objet d'un Partenariat Public Privé (ILLUMINEO-SUEZ).

La municipalité est responsable du service délégué et a le devoir d'effectuer un contrôle régulier de l'exercice de sa gestion.

Paul Euzière et les élus Grasse à Tous-Ensemble et Autrement ont toujours alerté sur l'absence de contrôle régulier qui a prévalu pendant de nombreuses années et s'est traduite systématiquement par un préjudice pour la collectivité et pour les Grassois.

Depuis 32 ans, la **Lyonnaise SUEZ** a la responsabilité de la distribution de l'Eau à Grasse. On voit le résultat !



La gestion du canal du Foulon lui a été attribuée de 1988 à 2016, là encore on connaît le résultat.

La restauration collective -les repas des écoliers en premier lieu- a été attribuée en 2006 pour 15 ans par M. Leleux et son équipe à la **SODEXO**.

Nous n'avons cessé de dénoncer ce contrat.

Certaines délégations viennent à échéance.

Pour d'autres, les contrats ne sont pas respectés.

Nous souhaitons une remunicipalisation de ces services publics avec :

- **Mise en place immédiate d'une restauration collective en régie** qui permet d'afficher un double objectif, celui de la proximité d'un service public développant une économie locale ne répondant plus à des logiques de rentabilité ou d'expansion de multinationales, et un objectif environnemental en favorisant des circuits d'approvisionnement courts, l'utilisation des parcelles locales, le compostage.

- **Renégociation des contrats de distribution de l'Eau** avec SUEZ (l'actuel contrat ne couvrant pas la distribution de l'Eau du Foulon)

- **Renégociation avec Vinci** pour les parkings de place aux Herbes et La Foux



DERNIÈRE MINUTE

Prolongement de la pénétrante à travers St. Antoine et St. Jacques : la bataille continue

LE VOTE DU 15 MARS SERA DÉCISIF

Dans un arrêt en date du 8 juillet 2019, la Cour Administrative d'Appel de Marseille saisie notamment par l'Association de Défense de l'environnement des quartiers St Antoine et St Jacques, par l'Association de Défense des riverains de Château-Folie et de ses environs ainsi que par la SARL Jacques Chibois, a annulé la Déclaration d'Utilité Publique du Préfet des AM du 7 juillet 2014 portant sur le Prolongement de la Pénétrante Cannes-Grasse entre la RD9 et la RD 2562.

Paul Euzière qui a agi à tous les niveaux depuis 30 ans en ce sens, et les élus Grasse à Tous-Ensemble et Autrement se sont réjouis de cette décision qui annule un projet destructeur et ruineux qui aurait défiguré notre ville et porté irrémédiablement atteinte aux biens de nos concitoyens, à leur qualité de vie ainsi qu'à notre patrimoine naturel provençal, n'apportant aucune solution aux embouteillages et problèmes de circulation dont chacun sait qu'ils se situent essentiellement entre Le-Tignet-Peymeinade et St Jacques et non à Grasse, entre St Jacques et St Antoine.

L'arrêt de la Cour Administrative d'Appel est une décision de justice rendue en dernier ressort.

Le 15 juillet 2019, Paul Euzière écrivait notamment à J. Viaud: "*Au delà des positions opposées qui ont été les nôtres sur l'opportunité ou non de ce prolongement à travers nos quartiers, il y a maintenant une réalité qui est celle d'une annulation de la D.U.P. par la Justice dont chacun doit prendre acte...*"

Je pense qu'il serait souhaitable et nécessaire que la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse se saisisse de la nouvelle situation pour réfléchir à toutes les possibilités d'alternatives réalistes de création de voie nouvelle raccordable soit à la pénétrante de la Siagne, soit à la pénétrante Cannes-Grasse en limite sud de Grasse, dont des sections pourraient être en tunnels.

Il est maintenant possible de réfléchir ensemble à toutes les solutions possibles qui répondent aux besoins de circulation des habitants de Peymeinade, Le Tignet, St Cézaire notamment, sans saccager l'environnement et la ville de Grasse

tout en s'inscrivant résolument dans une perspective de développement durable.

Ce devrait être une des missions essentielles de notre Agglomération.

Je propose que soit créée une commission à cette fin qui comprenne, outre les membres de l'actuelle commission Déplacements-Transports de la CAPG, les maires -ou leurs représentants- de Grasse, Peymeinade, Le Tignet, St Cézaire et Auribeau."

M. Viaud n'a pas accepté les propositions constructives de Paul Euzière.

Au contraire, il a décidé contre tout bon sens de demander au Conseil d'Etat de casser l'arrêt de la Cour d'Appel.

Le Conseil d'Etat vient d'accepter la réouverture du dossier.

Rien n'est donc définitivement joué.

Pour les habitants de St Antoine et St Jacques qui veulent préserver leur qualité de vie et leurs biens, **le vote à ces élections municipales sera décisif.**